

Préfète de la Région Normandie

Président de la Région Normandie

Rouen, le 09 NOV. 2017

**Réunion de la Commission Régionale de Stratégie Numérique (CRSN) de Normandie
relative au suivi des déploiements des infrastructures internet très haut débit fixes et mobiles
réunie le 30 juin 2017 à 14h30**

Compte rendu

Objet : Point de situation des déploiements des infrastructures très haut débit en Normandie

P.J. : PJ01 : Ordre du jour de la réunion

PJ02 : Liste des participants

PJ03 : Présentation projetée lors de la CRSN du 30 juin 2017

PJ04 : Note définissant les modalités de priorisation des sites mobiles stratégiques normands

Participants : (cf PJ01)

64 représentants des structures privées et publiques, en charge des déploiements des infrastructures internet très haut débit fixes et mobiles ont participé à la commission régionale de stratégie numérique (CRSN), le 30 juin 2017 de 14h30 à 16h30 dans les grands salons de la Préfecture de région Normandie. Cette réunion a été co-présidée par Mme Fabienne Buccio, préfète de Région, et par M. Hervé Morin, président de la Région, en présence de M. Antoine Darodes, directeur de l'agence du numérique et de Mme Monique Liebert-Champagne, membre du collège de l'Agence de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

I. Objet de la Réunion (Cf. PJ02)

Conformément à la circulaire du premier ministre n°5911 du 17 février 2017, relative à l'organisation des commissions régionales de stratégie numérique, cette réunion avait pour objet de dresser un état des lieux des déploiements des infrastructures très haut débit (THD) fixes et mobiles.

II. Situation des déploiements des infrastructures THD fixes et mobiles (cf PJ03)

Une introduction, rappelant les stratégies régionales et nationales a été faite par M. le président de la Région, Mme la préfète de Région et par M. le directeur de l'agence du numérique.

Les éléments clés des déploiements très haut débit fixes ont été ensuite présentés à savoir :

- les objectifs européens, nationaux et régionaux relatifs aux infrastructures internet fixes,
- les zones privées - publiques de déploiements des infrastructures internet fixes,
- les principales définitions des réseaux de fibre optique à l'habitant (FTTH),
- les types de délégation de service public (DSP) des réseaux FTTH publics normands.

Cette réunion a également permis d'établir :

- **dans un premier temps, un suivi des déploiements des réseaux de fibre optique des opérateurs Orange et SFR dans les zones d'initiative privée normandes, également appelées zones AMII ou zones conventionnées.**
 - Orange a ainsi présenté :
 - la carte des zones de déploiements de ses réseaux de fibre optique à l'habitant qui couvrent 130 communes normandes dont une commune située en zone très dense (Rouen) qui permettra de raccorder 515 000 logements.
 - un état des lieux des conventions de suivi des déploiements de ses réseaux de fibre optique à l'habitant (FTTH) avec les collectivités concernées :
 - Une convention départementale a été signée avec le département de l'Orne,
 - des conventions ont été proposées par Orange aux collectivités locales suivantes :
 - le conseil départemental de l'Eure
 - le conseil départemental du Calvados, la Communauté urbaine de Caen la mer, la ville de Lisieux
 - la métropole de Rouen
 - les communautés d'agglomération du Havre et de Dieppe,
 - ainsi qu'à la ville de Fécamp.
 - un état des lieux du nombre de points de mutualisation et de branchement optiques posés¹ au 30 avril 2017 dans les zones déployées par Orange (FTTH) soit :
 - 69 % des logements sont programmés¹ (353 929 logements programmés)
 - et 40 % des logements sont raccordables¹ (202 818 logements raccordables).
 - SFR a présenté :
 - la carte des zones de déploiements de son réseau de fibre optique à l'habitant (FTTH) qui couvre 60 communes normandes dont une commune située en zone très dense (Rouen) et qui permettra de raccorder 170 000 logements.
 - un état des lieux des conventions de suivi des déploiements de ses réseaux de fibre optique à l'habitant (FTTH) avec les collectivités concernées :
 - Une convention a été signée le 6/03/2014 avec l'agglomération d'Évreux (23 communes),
 - Une seconde convention a été signée le 6/12/2016 avec la Métropole de Rouen (37 communes),
 - Un état des lieux du nombre de points de mutualisation et de branchements optiques posés¹ dans les zones déployées par SFR soit au 1^{er} avril 2017 :
 - 18 % des logements sont programmés¹ (30 151 logements programmés)
 - et 2 % de logements sont raccordables¹ (4 000 logements raccordables).
 - L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a ensuite présenté un état d'avancement au 30 mars 2017 des déploiements FTTH et des mutualisations des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné en Normandie (cf diaporama PJ 03).

¹ Les logements sont dit programmés lorsque le point de mutualisation est posé, les logements sont raccordables lorsque le point de branchement est posé et le logement est raccordé lorsqu'une prise terminale optique est installée dans le logement.

- **dans un second temps, un suivi des déploiements des réseaux de fibre optique dans les zones d'initiative publique normandes :**

Ont été présentés pour chacun des départements de la région :

- Calvados :

- la carte des débits internet DSL, câble, FTTH, extraite de l'observatoire du plan France très haut débit indiquant notamment qu'à l'échelle départementale 60,4 % de la population bénéficie d'un accès internet fixe supérieur ou égal à 30 Mbits/s,
- la carte des zones de déploiements du réseau FTTH d'initiative publique concernant 666 communes et permettant de raccorder 270 000 logements.
- Le nombre de prises du réseau FTTH déployées fin avril 2017 soit :
 - le raccordement de 52 % de logements programmés (140 680 logements programmés)
 - et 34 % des logements sont raccordables (94 159 logements raccordables).
- le plan de financement de plus de 180M€ du projet de déploiement du réseau d'initiative publique FTTH du département comprenant notamment la construction de 186 000 prises optiques pour sa première phase.

- Eure

- la carte des EPCI adhérents du syndicat mixte Eure Normandie Numérique (Les 14 EPCI du département de l'Eure sont toutes adhérents du syndicat mixte, seules 4 communes euroises sont desservies par le syndicat Eure et Loir numérique.)
- la carte des débits internet DSL, câble, FTTH, extraite de l'observatoire du plan France très haut débit indiquant notamment qu'à l'échelle départementale 25 % de la population bénéficie d'un accès internet fixe supérieur ou égal à 30 Mbits/s.
- la carte des zones de déploiements du réseau FTTH d'initiative publique concernant 636 communes et permettant de raccorder 241 000 logements.
- Le nombre de prises du réseau FTTH déployées fin avril 2017 soit :
 - le raccordement de 0,3 % de logements programmés (872 logements programmés)
 - et 0,3 % de logements raccordables (872 logements raccordables).
- le plan de financement de plus de 190M€ de la phase 1 du projet de déploiement du réseau d'initiative publique FTTH du département comprenant notamment la construction de 159 000 prises optiques.

- Manche

- la carte des EPCI adhérents du syndicat mixte Manche Numérique (Les 8 EPCI du département sont tous adhérents du syndicat mixte)
- la carte des débits internet DSL, câble, FTTH, extraite de l'observatoire du plan France très haut débit indiquant notamment qu'à l'échelle départementale, 24,5 % de la population bénéficie d'un accès internet fixe supérieur ou égal à 30 Mbits/s.
- la carte des zones de déploiements du réseau FTTH d'initiative publique concernant 601 communes et permettant de raccorder 308 000 logements.
- Le nombre de prises du réseau FTTH déployées fin avril 2017 soit :
 - le raccordement de 54 % de logements programmés (168 447 logements programmés)
 - et 11 % de logements raccordables (34 270 logements raccordables).
- le plan de financement de plus de 175M€ de la phase 1 du projet de déploiement du réseau d'initiative publique FTTH du département comprenant notamment la construction de 160 000 prises optiques.

- Orne
 - la carte des débits internet DSL, câble, FTTH, extraite de l'observatoire du plan France très haut débit indiquant notamment qu'à l'échelle départementale 34,6 % de la population bénéficie d'un accès internet fixe supérieur ou égal à 30 Mbits/s
 - la carte des zones de déploiements du réseau FTTH d'initiative publique concernant 394 communes et permettant de raccorder 141 700 logements.
 - Le nombre de prises du réseau FTTH déployées fin avril 2017 soit :
 - aucun raccordement de logement programmé
 - aucun logement raccordable.
 - le plan de financement de plus de 51M€ de la phase 1 du projet de déploiement du réseau d'initiative publique FTTH du département comprenant notamment la construction de 23 205 prises optiques.
- Seine-Maritime
 - la carte des EPCI adhérents du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique sur 20 EPCI du département :
 - 11 EPCI sont déjà adhérents,
 - 4 autres EPCI devraient adhérer au syndicat mixte en 2017,
 - 3 EPCI sont situés en zone d'initiative privée,
 - la communauté de communes des villes Soeurs a adhéré au syndicat Somme numérique,
 - la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval est en discussion avec le syndicat mixte.
 - la carte des débits internet DSL, câble, FTTH, extraite de l'observatoire du plan France très haut débit indiquant notamment qu'à l'échelle départementale 41 % de la population bénéficie d'un accès internet fixe supérieur ou égal à 30 Mbits/s.
 - la carte des zones de déploiements du réseau FTTH d'initiative publique concernant 640 communes et permettant de raccorder 229 000 logements.
 - Le nombre de prises du réseau FTTH déployées fin avril 2017 soit :
 - aucun logement programmé
 - aucun logement raccordable.
 - le plan de financement de plus de 110M€ de la phase 1 du projet de déploiement du réseau d'initiative publique FTTH du département comprenant notamment la construction de 66 345 prises optiques. Suite à la consultation des offres des délégataires, le projet de la phase 1 pourrait évoluer pour déployer 190 400 prises optiques voire 230 000 prises optiques, ce qui porterait le coût total du projet à 360 M€.
- **Dans un troisième temps, un point de situation des conditions de réception de téléphonie mobile en Normandie et des projets de résorption des zones blanches :**
 - Ont été indiquées par le président du conseil régional
 - l'objectif de la Région d'une couverture complète des réseaux mobiles sur les axes de transports ferroviaires et autoroutiers, sans discontinuité sur l'ensemble du parcours ;
 - les intentions des opérateurs en matière de couvertures de certains axes ferroviaires et routiers normands en indiquant que des contacts ont été pris entre la Région et les opérateurs de téléphonie mobile pour améliorer les conditions de couverture de téléphonie mobile 4G en Normandie notamment :
 - des lignes de train inter-cités :

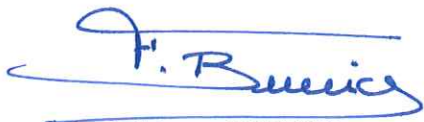
- Paris-Rouen-Le Havre,
 - Paris-Caen-Cherbourg,
 - et Lisieux-Deauville d'ici à 2020
- et tout au long de l'autoroute A13 d'ici à 12 mois
- A été dressé par le chargé de mission numérique de la préfecture de région, un point de situation des projets de construction des pylônes de téléphonie mobile normands pour résorber les zones blanches de téléphonie mobile des 34 centres bourgs recensés.
 - 2 projets ont été réalisés sur fonds propres par Altice/SFR :
 - Pont-d'Ouilly (14764)
 - Belou le Trichard (61041),
 - 8 projets de construction sont lancés et subventionnés dans le cadre du PIA résorption des zones blanches de téléphonie mobiles de centres bourgs :
 - Marchainville (61250)
 - Bazinval (76059), Bec-de-Mortagne (76068), Daubeuf-Serville (76220),
 - Saint-Martin-de-l'If (La Folletiere) (76289), Haudricourt (76344),
 - Héronnelles (76359), Port-Jérôme-Sur-Seine (76476)
 - 13 centres bourgs seront couverts par 11 projets de constructions de pylônes de téléphonie mobile : Les projets sont lancés et ont obtenu en juillet 2017 un accord de financement dans le cadre du PIA relatifs aux centres bourgs :
 - Noues de Sienne (Le Gast) (14658)
 - Bezu-La-Forêt (27066), Brosville (27118), Gaudreville-La-Riviere (27281),
 - Livet-Sur-Authou (27371), Mainneville (27379), Martagny (27392),
 - Mesnil-Sous-Vienne (27405), Saint-Christophe-Sur-Conde (27522),
 - Saint-Cyr-La-Campagne (27529), Saint-Denis-Le-Ferment (27533),
 - Sainte-Marthe (27568), Saint-Pierre-Du-Val (27597)
 - 5 études de recherche de sites et recherche de financements publics sont en cours :
 - Beaussault (76065), Cuverville-sur-Yeres (76207), Douvrend (76220),
 - Pierrecourt (76500), Saint Martin au Bosc (76612)
 - 6 nouvelles communes, inscrites par arrêté ministériel du 5 mai 2017 à la liste nationale des communes dont le centre bourg est situé en zone blanche de téléphonie mobile ont été informées du nom de l'opérateur leader qu'elles doivent contacter pour valider techniquement le meilleur site d'implantation du point haut permettant d'installer des antennes de téléphonie mobile. Elles seront également informées de la possibilité de déposer un dossier de demande de subventions quand l'appel à projet PIA relatif aux centres bourg sera ré-ouvert. Les 6 communes normandes concernées sont :
 - Moulines (14455),
 - Feuguerolles (27241),
 - Le Vast (50619),
 - Port-Jérôme-sur-Seine (Triquerville) (76476),
 - Ventes-Saint-Rémy (76733),
 - Wanchy-Capval (76749)

À cette occasion, il a été évoqué la nécessité d'organiser une réunion en septembre 2017 afin de préciser les modalités d'installation et de financement des pylônes permettant de résorber les zones blanches de téléphonie mobile ainsi que les compétences des collectivités en la matière, en Seine-Maritime.

- Ont été présentés par le directeur de l'agence du numérique, les résultats des analyses nationales des 14 sites mobiles prioritaires normands, transmis via la plateforme France mobile le 6 mars 2017 et notamment à l'issue de cette analyse nationale :
 - aucun des 14 sites mobiles prioritaires normands n'est éligible à l'appel à projet couverture mobile stratégiques.
 - 8 sont sans solution de déploiement de solution sous 36 mois mais peuvent bénéficier des solutions indoor (fem to cell) proposées par les opérateurs:
 - Gonneville-sur-Honfleur (14304), Trouville-sur-Mer (14715),
 - Le Vieil-Évreux (27684), Fauville (27234)
 - Blainville-sur-Mer (50058), Saint-Georges-de-Rouelley (50474),
 - Chemilli (61105),
 - Paluel (76493)),
 - 4 sont concernées par un déploiement de solution sous 36 mois et par des solutions indoor :
 - Fauville (27234),
 - Trelly (50605),
 - Fleuré (61170),
 - Hautot-Saint-Sulpice (76348).
 - 2 sites, suite à des incohérences de saisie seront traités dans le cadre de la 2^e demi-vague transmises en juillet 2017 :
 - Bénouville (14060), Les Andelys (27016).
- A été présentée par le chargé de mission numérique du SGAR, la liste des 15 sites mobiles stratégiques prioritaires normands sur la base d'une liste de 182 sites mobiles signalés par les élus normands et extraits de la plate-forme France mobile le 16 mai 2017 :
 - Courvaudon (14195), Vaux-sur-Aure (14732), Vieux (14747),
 - Giverny (27285), Lyons-la-Forêt (27377), Poses (27474),
 - Isigny-le-Buat (50256), Flamanville (50184), Terre-et-Marais (50564))
 - Domfront-en-Poirais (61145), Sainte-Honorine-la-Guillaume (61408), Saint-Mard-de-Réno (61418)
 - Esclavelles (76244), Gruchet-le-Valasse (76329), Sauchay (76665)

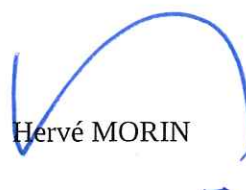
La prochaine CRSN sera réunie en juin 2018 en **préfecture de région à Rouen** afin d'établir un nouveau point de situation sur ces déploiements des infrastructures internet très haut débit fixes et mobile.

La Préfète de région



Fabienne BUCCIO

Le Président de la Région



Hervé MORIN